

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Contrôle fiscal : connaître les évolutions jurisprudentielles pour anticiper les risques

Préambule :

Vous avez des connaissances générales en fiscalité et souhaitez aller plus loin ? Cette formation est un panorama précis de l'actualité jurisprudentielle de l'année écoulée concernant essentiellement la petite et moyenne entreprise familiale et ses dirigeants. Elle permet de maîtriser et de prévenir certaines « zones de risques » que l'expert-comptable rencontre régulièrement dans le suivi fiscal de ses clients.

Objectifs pédagogiques :

- Anticiper les évolutions attendues en matière de contrôle fiscal et les risques rencontrés dans les dossiers particulièrement pour les PME et leurs dirigeants.

Bénéfices participants :

- Sécuriser ses pratiques fiscales
- Décrire les principaux risques fiscaux
- Décrire les grilles de lecture de la jurisprudence
- Décrire les principaux motifs de redressements

Public visé : experts-comptables, commissaires aux comptes.

Date et durée :

Mercredi 18 novembre 2026 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (7h) dans les locaux de Terra Gestion, 259 rue Pierre et Marie Curie, 77000 Vaux-Le-Pénil.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragection.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Tarif Terra Gestion : 310 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposé avec diaporama commenté
- Echanges d'expérience
- Le support est constitué de fiches thématiques synthétiques permettant d'avoir des rappels sur les textes faisant l'objet de litiges et de mieux comprendre les décisions des organes judiciaires
- Annexes

Moyens techniques :

- Tableau numérique et/ou vidéoprojecteur pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard de ses attentes.

Questions Traitées :**1 – Impôts directs**

- Connexion entre fiscalité et comptabilité : les sources de risque fiscal
- L'acte anormal de gestion : source permanente de nombreux redressements
- Plus-values de cessions de titres et de fonds de commerce : quelle évaluation de la valeur des titres non cotés ? Sous-évaluation, surévaluation, les litiges avec l'administration sur les valorisations des actifs
- Impôt sur le revenu, arrêts récents, notamment en matière de plus-values

2 – Actualités de la holding

- Facturations de prestations
- Distinction entre rémunérations de services et redevances
- Holding animatrice
- Définition des titres de participation et remise en cause de l'exonération des plus-values sur cession de titres

3 – Redressements en matière de TVA

- Les évolutions des difficultés pratiques en matière de TVA

4 – Autre actualité marquante

- Arrêts récents en matière de recouvrement et de procédures dans le cadre des contrôles fiscaux

FORMATEUR :

Les formateurs sélectionnés par SUPEXPERTISE sont des professionnels choisis pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.